

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MUNICIPALITE DE TUNIS



## AVIS DE CONSULTATION

La Municipalité de Tunis lance une consultation pour la conception, développement et mise en œuvre du portail de la Ville de Tunis.

Les fournisseurs intéressés, peuvent prendre connaissance du cahier des charges et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction de l'Informatique Hôtel de Ville la Kasbah Tunis après paiement d'un montant de 20 dinars.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir consultation pour la conception, développement et mise en œuvre du portail de la ville de Tunis» contiendra, outre les pièces administratives, le cahier des clauses de la consultation ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant de **500 D** valable **90** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit comporter deux enveloppes intérieures :

- une 1<sup>ère</sup> enveloppe intérieure fermée, elle contiendra les pièces financières indiquées au cahier des clauses de la consultation.
- une 1<sup>ère</sup> enveloppe intérieure fermée, elle contiendra les pièces techniques indiquées au cahier des clauses de la consultation.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres au Bureau d'ordre Central au plus tard le 12 juillet 2019.**

### **La date de la réception des offres au bureau d'ordre central fait foi**

Seuls seront ouverts les plis reçus au plus tard à la date limite de la réception des offres.